

Rapport Annuel 2018

# Santé, sécurité et conditions de travail



# SOMMAIRE

## Organisation Générale en matière d'hygiène et de sécurité

### PARTIE 1 : Données concernant la Commune de Vandœuvre

- I. Identification de la collectivité
- II. Typologie des accidents survenus au cours de l'année
- III. Typologie des maladies professionnelles survenues au cours de l'année
- IV. Analyse statistique des accidents de service et de travail survenus au cours de l'année
- V. Analyse statistique des accidents de trajet survenus au cours de l'année
- VI. Evolution des accidents sur les 4 dernières années
- VII. Bilan des actions menées au cours l'année en matière d'hygiène et de sécurité
- VIII. Plan d'actions à venir

### PARTIE 2 : Données concernant le CCAS de Vandœuvre

- I. Identification de la collectivité
- II. Typologie des accidents survenus au cours de l'année
- III. Typologie des maladies professionnelles survenues au cours de l'année
- IV. Evolution des accidents sur les 4 dernières années
- V. Bilan des actions menées au cours l'année en matière d'hygiène et de sécurité



## Organisation générale en matière d'hygiène et de sécurité

### 1. Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)

Présence d'un CHSCT : Oui  
Nombre de réunions du CHSCT au cours de l'année : 2  
Les membres du CHSCT sont-ils formés : Oui  
Les membres du CHSCT effectuent-ils des enquêtes d'accidents / maladies professionnelles : Peuvent être sollicités  
Nombre d'exercices de droit de retrait : 0

### 2. Assistant / Conseiller de prévention (ACMO)

Nombre d'assistants/conseillers désignés : 6  
Nombre d'heures allouées à la mission de prévention par mois : 167,67

### 3. Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI)

Un ACFI a-t-il été désigné : Oui  
SI OUI, est-il été désigné en interne ? : Non : Convention avec le CDG 54

### 4. Le document unique d'évaluation des risques professionnels

Le document unique est-il réalisé ? : Oui  
A-t-il fait l'objet d'une mise à jour l'année étudiée ? : En partie

### 5. Service de Médecine Préventive (SMP)

La collectivité bénéficie-t-elle d'un SMP : Oui : Centre de gestion 54  
Le rapport d'activités du service de médecine préventive est-il réalisé : Oui

### 6. Autres documents hygiène et sécurité

Des registres de santé sécurité sont à disposition dans les services ? : Oui



## PARTIE 1 :

Données concernant la commune de Vandœuvre





## I. Identification de la collectivité

Nom de la collectivité ou de l'établissement : Commune de Vandœuvre-lès-Nancy

Numéro SIRET : 215 405 473 000 12

Adresse de la collectivité : 7 rue de Parme 54500 VANDOEUVRE

Effectif de la collectivité au 31 décembre de l'année étudiée :

	Effectif CNRACL (agents titulaires)	Effectif IRCANTEC + Régime général (agents non titulaires)	Effectif total
<b>Femmes</b>	220	164	384
<b>Hommes</b>	161	78	239

soit un effectif total au sein de la collectivité de : 623

Nombre total d'heures payées pour l'année étudiée : 603032,28



## II. Typologie des accidents de l'année étudiée

### II.1. Typologie des accidents survenus et reconnus au cours de l'année

Type de déclaration	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Accident de service et accident de travail (ATS et ATR)	26	18	607
Accident de trajet (ATJ)	4	2	79
<b>TOTAL</b>	<b>30</b>	<b>20</b>	<b>686</b>

Nombre d'accidents de service et de travail avec décès :

0

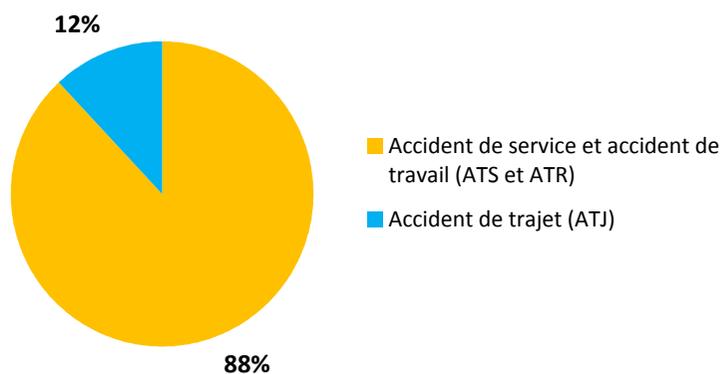
Nombre d'accidents de trajet avec décès :

0

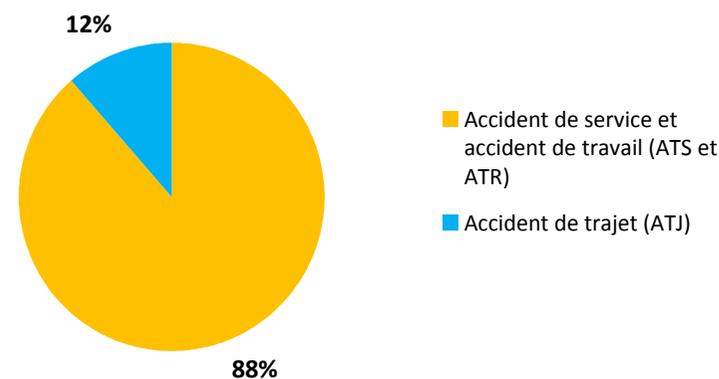
Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées suite à un accident de service :

0

Répartition des accidents avec ou sans arrêt selon leur typologie en fonction du nombre d'évènements



Répartition des accidents avec ou sans arrêt selon leur typologie en fonction du nombre de jours d'arrêt



## II.2. Typologie globale des accidents en prenant en compte les accidents survenus et reconnus avant l'année de référence

Pour les accidents de service (ATS) et du travail (ATR), la répartition est la suivante :

	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
ATS et ATR survenus au cours l'année	26	18	607
ATS et ATR non consolidés au 1er janvier de l'année	3	0	517
Rechute d'ATS et d'ATR	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>18</b>	<b>1124</b>

Pour les accidents de trajet (ATJ), la répartition est la suivante :

	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
ATJ survenus au cours l'année	4	2	79
ATJ non consolidés au 1er janvier de l'année étudiée	0	0	0
Rechute d'ATJ antérieurs	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>79</b>

### Commentaires pour les accidents de service, de travail et de trajet

Au total, ce sont **1203** jours qui ont été perdus au cours de l'année étudiée.

ce qui correspond à : **5,47** Equivalent Temps Plein (ETP) d'agents absents au cours de l'année

### III. Typologie des maladies professionnelles survenues et reconnues au cours de l'année étudiée

Nombre de maladies professionnelles survenues et reconnues en 2018 : 0

Nombre de jours d'arrêt pour maladies professionnelles survenues et reconnues en 2018 : 0

Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées suite à une maladie professionnelle : 0

Pour information, le nombre de jours d'arrêt des maladies non consolidées au 1er janvier 2018 pendant l'année 2018 est de :  
806 jours

#### ***Commentaires pour les maladies professionnelles***

Au total, ce sont 806 jours qui ont été perdus au cours de l'année étudiée.

ce qui correspond à : 3,66 Equivalent Temps Plein (ETP) d'agents absents au cours de l'année



## IV. Analyse statistique des accidents de service et de travail survenus et reconnus au cours de l'année

### IV.1. Indice et Taux de fréquence et Taux de gravité

Le taux de fréquence et le taux de gravité ainsi que l'indice de fréquence sont des indicateurs statistiques quantitatifs permettant d'effectuer un suivi d'une année sur l'autre et d'une collectivité à l'autre.

#### Définitions :

Taux de fréquence = TF = nombre d'accidents de service et de travail avec arrêt pour un million d'heures travaillées

$$TF = \frac{\text{nombre d'accidents de service et de travail avec arrêt} \times 1\,000\,000}{\text{nombre total d'heures payées dans l'année N}}$$

Taux de gravité = TG = nombre de jours d'arrêt (pour les accidents de service et de travail) pour mille heures travaillées

$$TG = \frac{\text{nombre de jours d'arrêt (pour les accidents de service et de travail)} \times 1\,000}{\text{nombre total d'heures payées dans l'année N}}$$

Indice de fréquence = IF = nombre d'accident de service et de travail avec arrêt pour mille salariés

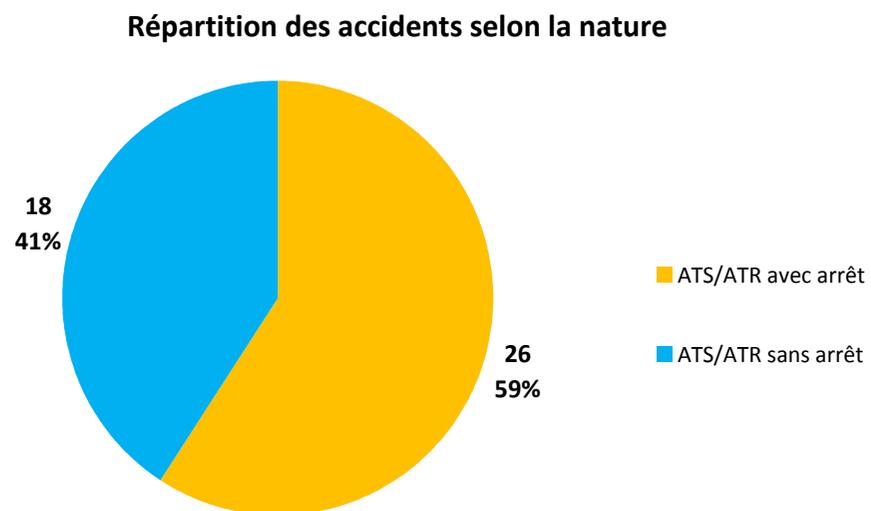
$$IF = \frac{\text{nombre d'accidents de service et de travail avec arrêt} \times 1\,000}{\text{effectif salarié}}$$

Pour la collectivité, le taux de fréquence et le taux de gravité et l'indice de fréquence valent pour l'année 2018 :

<b>Taux de fréquence =</b>	<b>43,12</b>
<b>Taux de gravité =</b>	<b>1,01</b>
<b>Indice de fréquence =</b>	<b>42</b>

Valeurs dans la Fonction Publique  
Territoriale en 2017 :  
(pas de données disponibles pour 2018)  
TF = 28,2  
TG = 1,4  
IF = 45,4

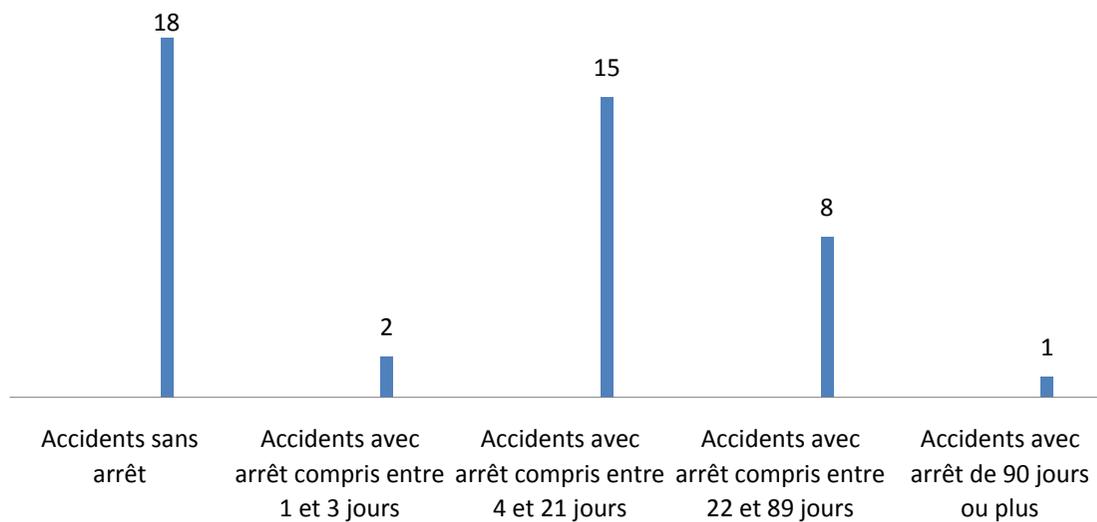
## IV.2. Répartition selon la nature de l'arrêt



L'année 2018 présente un grand nombre d'accidents sans arrêt. Cela reflète le fait que beaucoup d'agents font des déclarations pour des accidents bénins.

### IV.3. Répartition selon la durée de l'arrêt

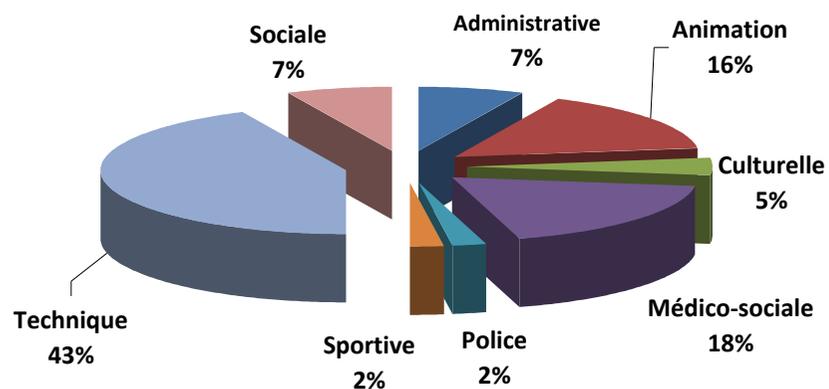
Durée de l'arrêt	Nombre d'accidents
Accidents sans arrêt	18
Accidents avec arrêt compris entre 1 et 3 jours	2
Accidents avec arrêt compris entre 4 et 21 jours	15
Accidents avec arrêt compris entre 22 et 89 jours	8
Accidents avec arrêt de 90 jours ou plus	1
TOTAL	44



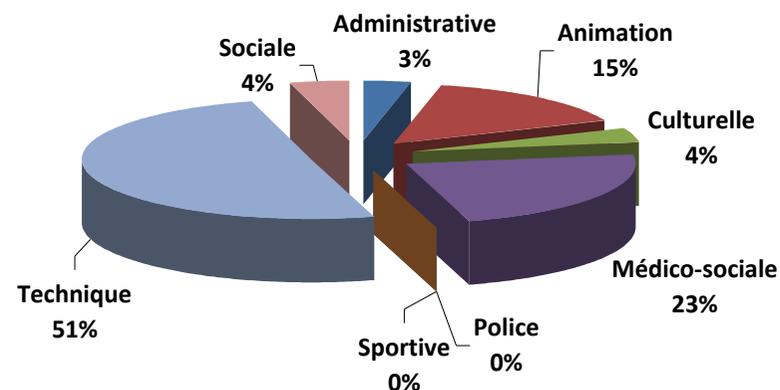
#### IV.4. Répartition selon la filière

Filière	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Administrative	1	2	21
Animation	5	2	92
Culturelle	1	1	24
Médico-sociale	2	6	139
Police	0	1	0
Sportive	0	1	0
Technique	15	4	305
Sociale	2	1	26
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>607</b>

Répartition en nombre d'évènements des ATS et ATR selon la filière



Répartition en nombre de jours d'arrêt des ATS et ATR selon la filière

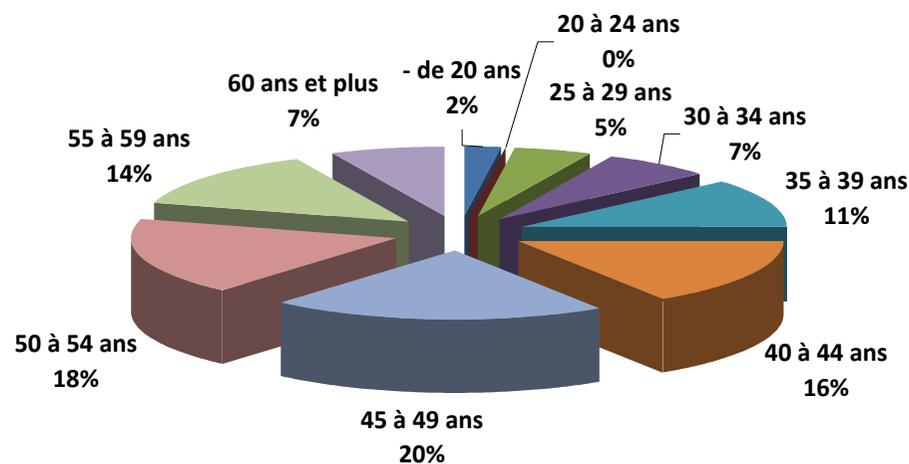


La filière technique est la filière la plus touchée par les accidents de travail et de service. C'est également la filière la plus représentée dans la collectivité (environ 30% des emplois permanents).

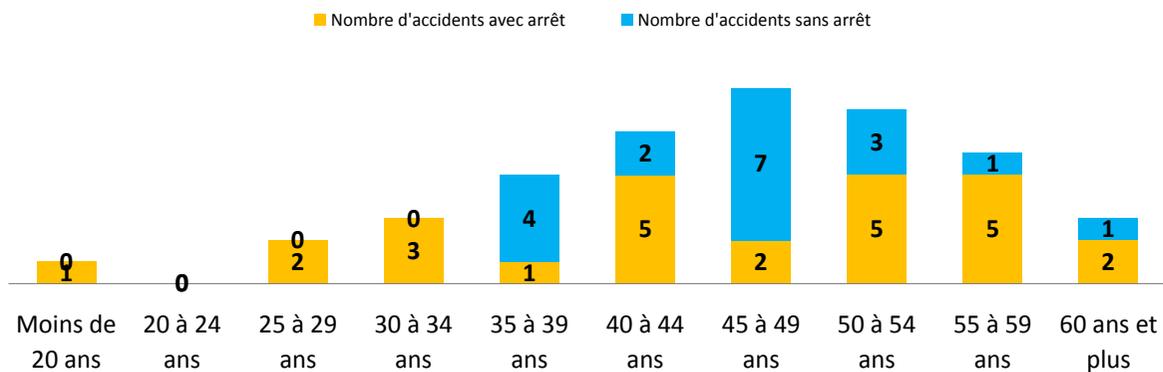
## IV.5. Répartition selon l'âge

Age	% d'agents dans la collectivité	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Moins de 20 ans	0,28%	1	0	29
20 à 24 ans	5,77%	0	0	0
25 à 29 ans	8,86%	2	0	48
30 à 34 ans	9,85%	3	0	120
35 à 39 ans	12,80%	1	4	20
40 à 44 ans	11,95%	5	2	104
45 à 49 ans	12,66%	2	7	24
50 à 54 ans	13,64%	5	3	108
55 à 59 ans	15,33%	5	1	113
60 ans et plus	8,86%	2	1	41
<b>TOTAL</b>	<b>/</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>607</b>

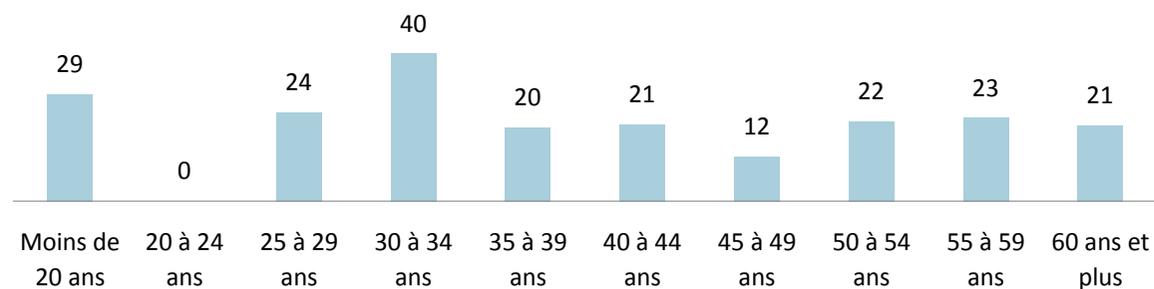
Répartition en pourcentage du nombre d'accidents selon la tranche d'âge



### Répartition des accidents en nombre selon la tranche d'âge



### Durée moyenne en nombre de jours d'un arrêt en fonction de l'âge



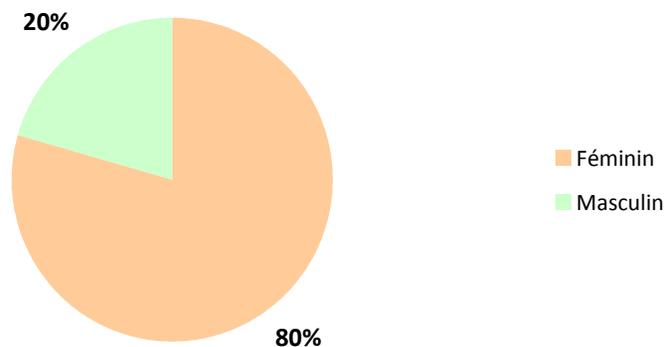
L'âge moyen des personnes ayant eu un accident avec ou sans arrêt au cours de l'année 2018 est de :

45 ans

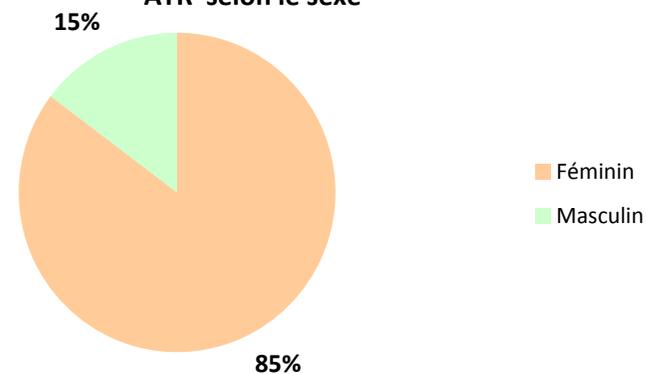
## IV.6. Répartition selon le sexe

Sexe	% d'agents dans la collectivité	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Féminin	62%	21	14	518
Masculin	38%	5	4	89
TOTAL	/	26	18	607

Répartition du nombre d'accidents avec ou sans arrêt selon le sexe



Répartition du nombre de jours d'arrêt lié aux ATS - ATR selon le sexe

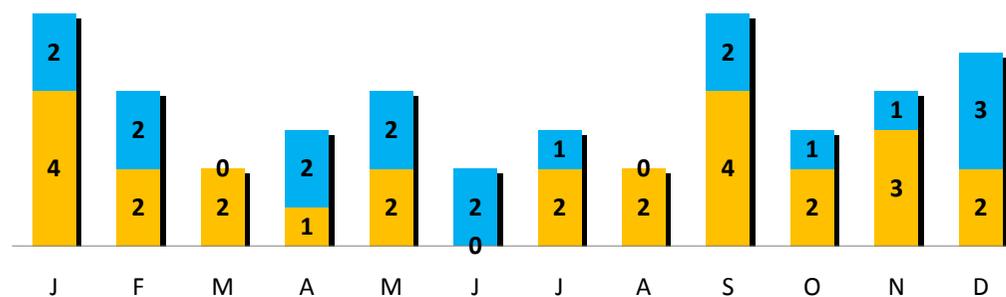


## IV.7. Répartition mensuelle des accidents

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Nombre d'accidents avec arrêt	4	2	2	1	2	0	2	2	4	2	3	2	26
Nombre d'accidents sans arrêt	2	2	0	2	2	2	1	0	2	1	1	3	18
Nombre de jours d'arrêt	100	100	13	43	38	0	35	28	65	75	62	48	607

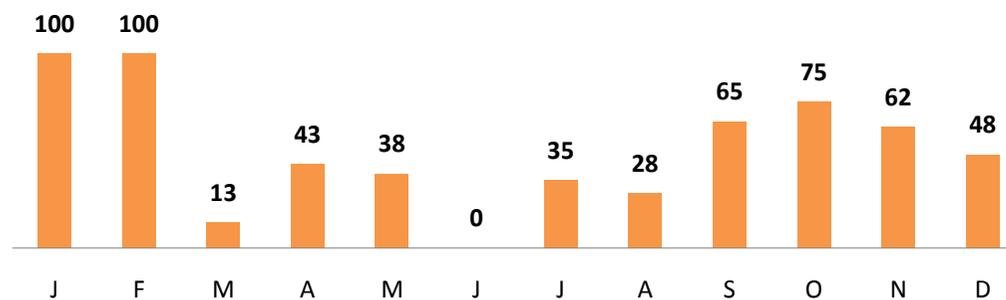
### Evolution mensuelle du nombre d'accidents

■ Nombre d'accidents avec arrêt    ■ Nombre d'accidents sans arrêt



### Evolution mensuelle du nombre de jours d'arrêt

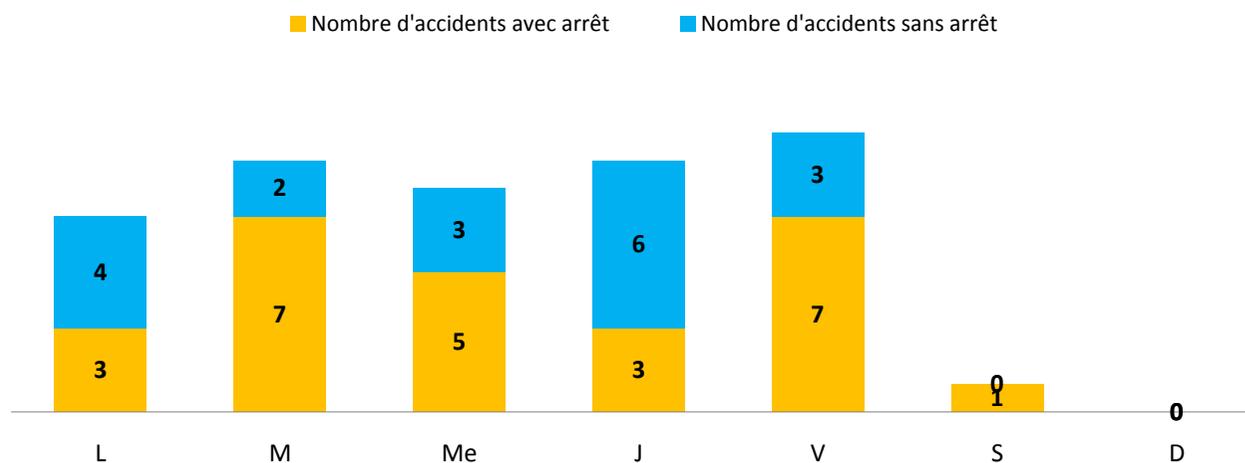
■ Nombre de jours d'arrêt



#### IV.8. Répartition des accidents selon le jour de survenance

	L	M	Me	J	V	S	D	TOTAL
Nombre d'accidents avec arrêt	3	7	5	3	7	1	0	26
Nombre d'accidents sans arrêt	4	2	3	6	3	0	0	18

#### Evolution journalière des accidents

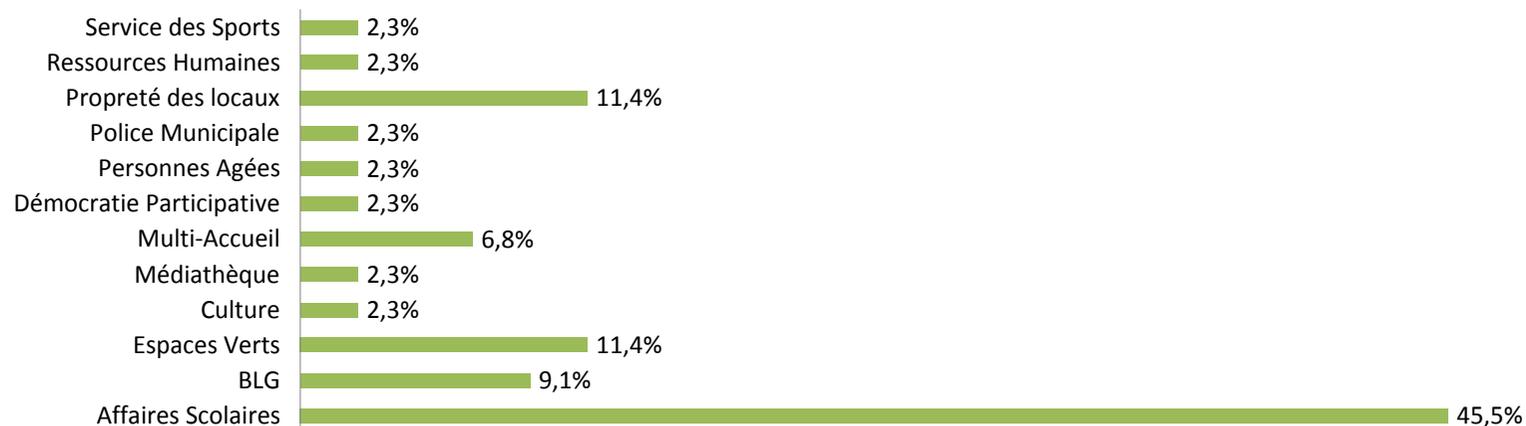


Ce graphique démontre qu'il n'a pas de corrélation entre le jour de la semaine et la survenue d'accident.

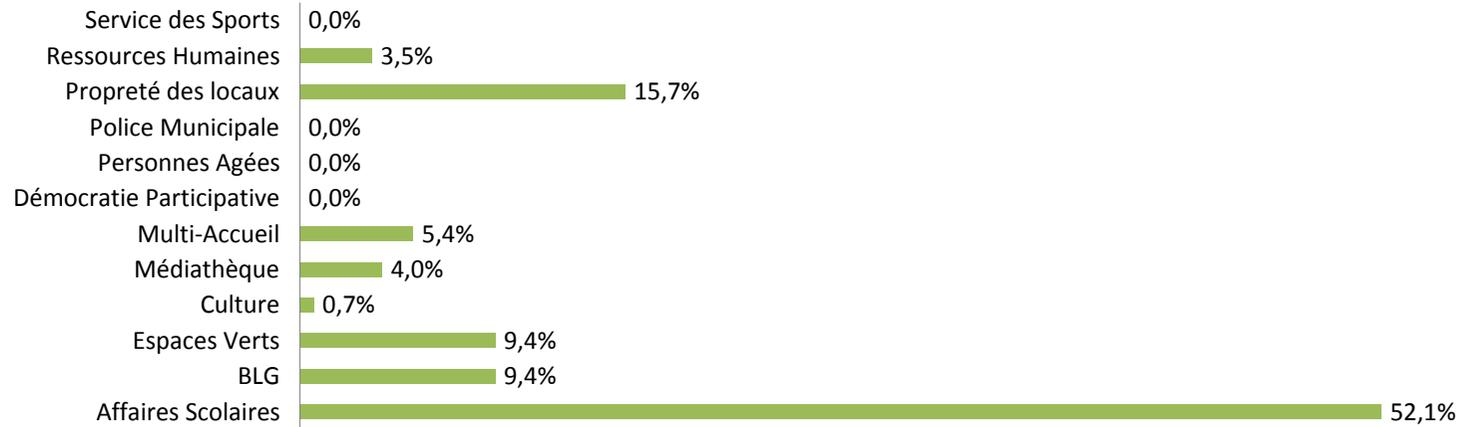
#### IV.9. Répartition selon le service auquel est rattaché l'agent accidenté

Service	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Affaires Scolaires	10	10	316
BLG	3	1	57
Espaces Verts	4	1	57
Culture	1	0	4
Médiathèque	1	0	24
Multi-Accueil	2	1	33
Démocratie Participative	0	1	0
Personnes Agées	0	1	0
Police Municipale	0	1	0
Propreté des locaux	4	1	95
Ressources Humaines	1	0	21
Service des Sports	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>607</b>

Répartition du nombre d'accidents selon le service



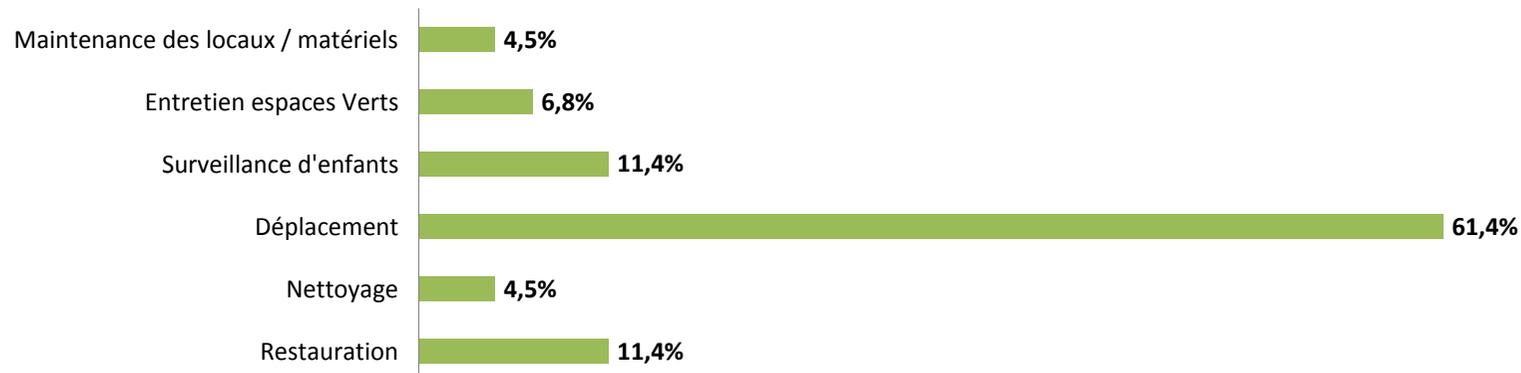
### Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon le service



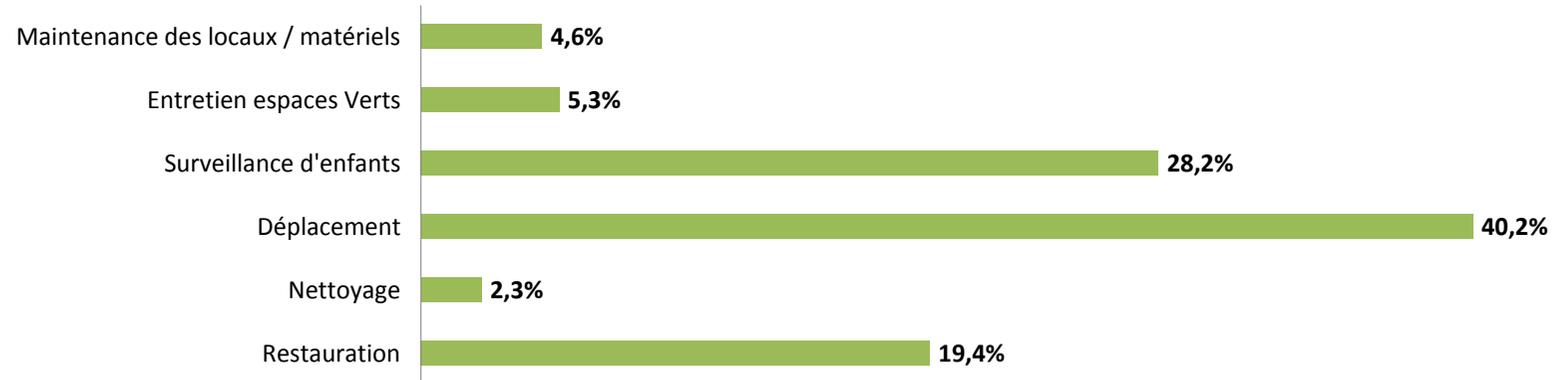
#### IV.10. Répartition selon l'activité exercée au cours de l'accident

Activité	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Restauration	4	1	118
Nettoyage	1	1	14
Déplacement	14	13	244
Surveillance d'enfants	3	2	171
Entretien espaces Verts	2	1	32
Maintenance des locaux / matériels	2	0	28
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>607</b>

Répartition du nombre d'accidents selon l'activité



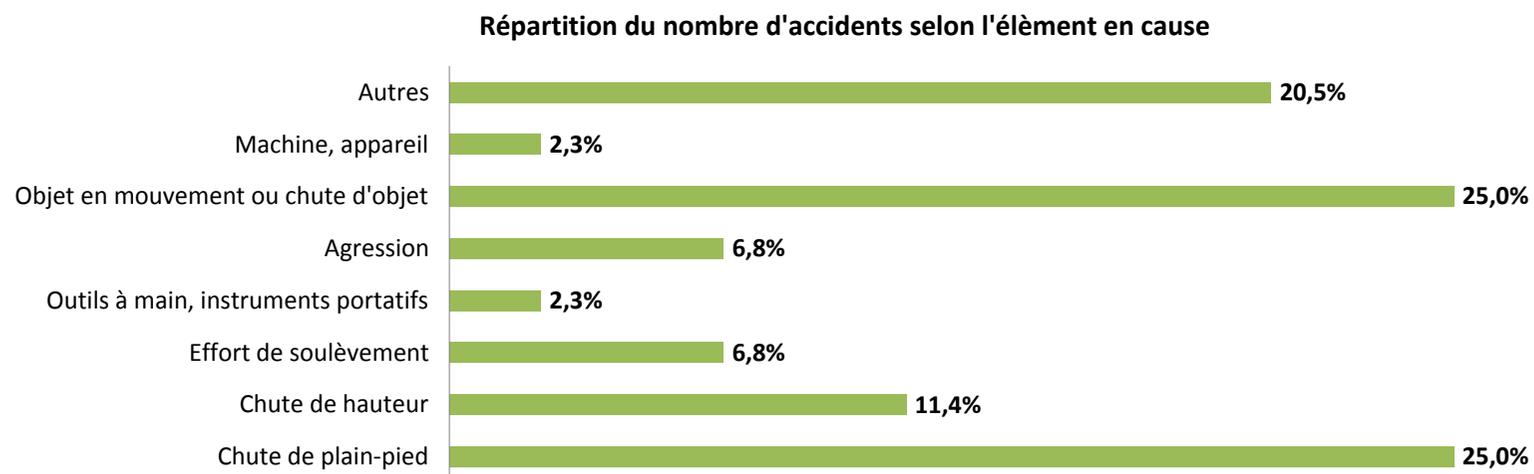
### Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon l'activité



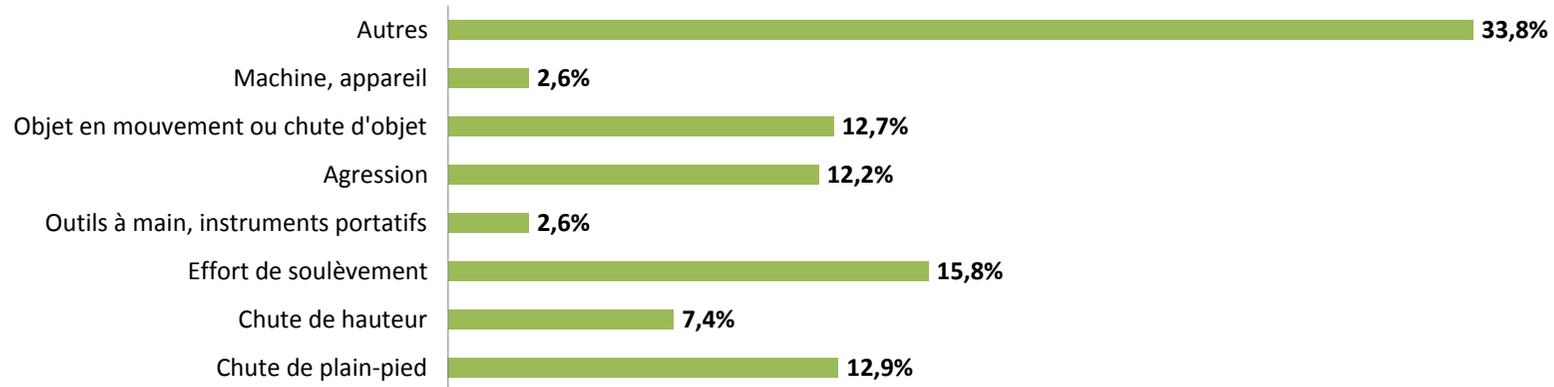
Le facteur "déplacement" concerne tous les déplacements que les agents peuvent effectuer (changement de salle, déplacement pour chercher du matériel...). Cela peut occasionner par exemple des chutes de plain-pied, des chocs ou cognements...

#### IV.11. Répartition selon l'élément matériel mis en cause

Elément matériel	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Chute de plain-pied	5	6	78
Chute de hauteur	3	2	45
Effort de soulèvement	3	0	96
Outils à main, instruments portatifs	1	0	16
Agression	1	2	74
Objet en mouvement ou chute d'objet	4	7	77
Machine, appareil	1	0	16
Autres	8	1	205
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>607</b>



### Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon l'élément en cause



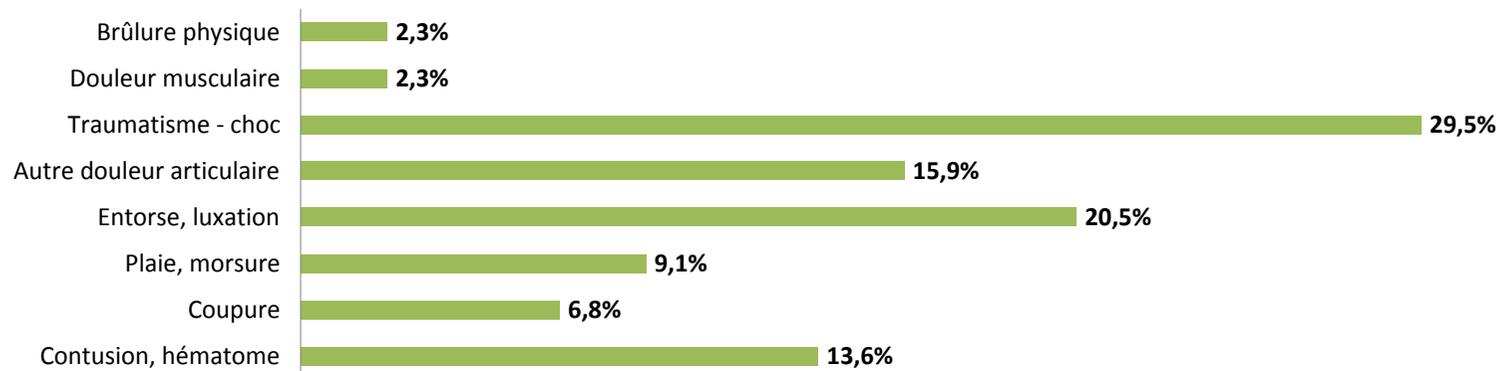
Dans la rubrique "autres" se trouvent principalement des accidents liés à l'action de se cogner ou à de mauvaises manipulations où ce n'est pas l'objet impliqué qui est en mouvement.

## IV.12. Répartition selon la nature des lésions

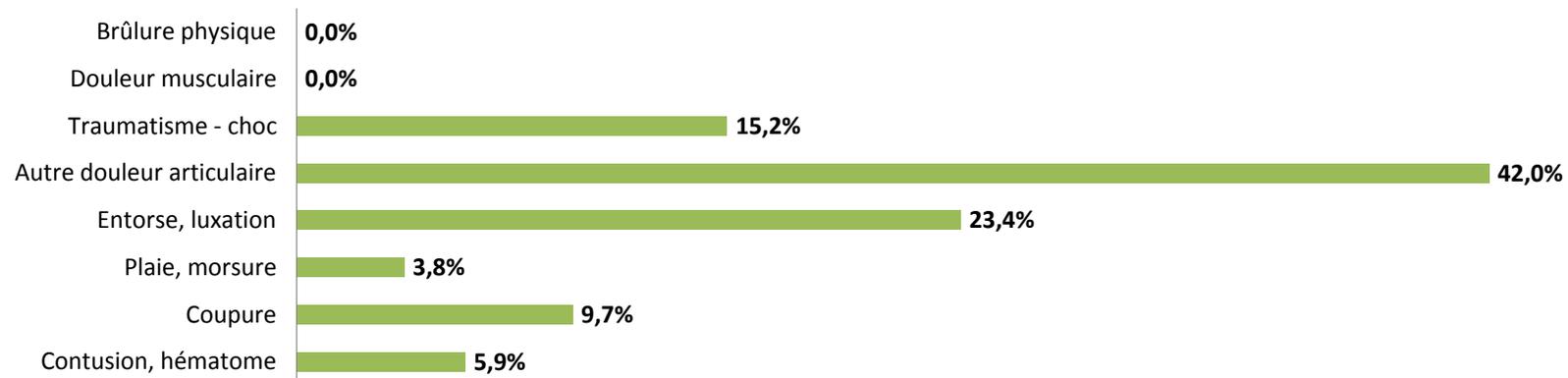
Dans ce tableau est pris en compte la nature de lésions principale pour chaque accident

Nature des lésions	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Contusion, hématome	2	4	36
Coupure	3	0	59
Plaie, morsure	2	2	23
Entorse, luxation	6	3	142
Autre douleur articulaire	6	1	255
Traumatisme - choc	7	6	92
Douleur musculaire	0	1	0
Brûlure physique	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>607</b>

Répartition du nombre d'accidents selon la nature des lésions



### Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon la nature des lésions

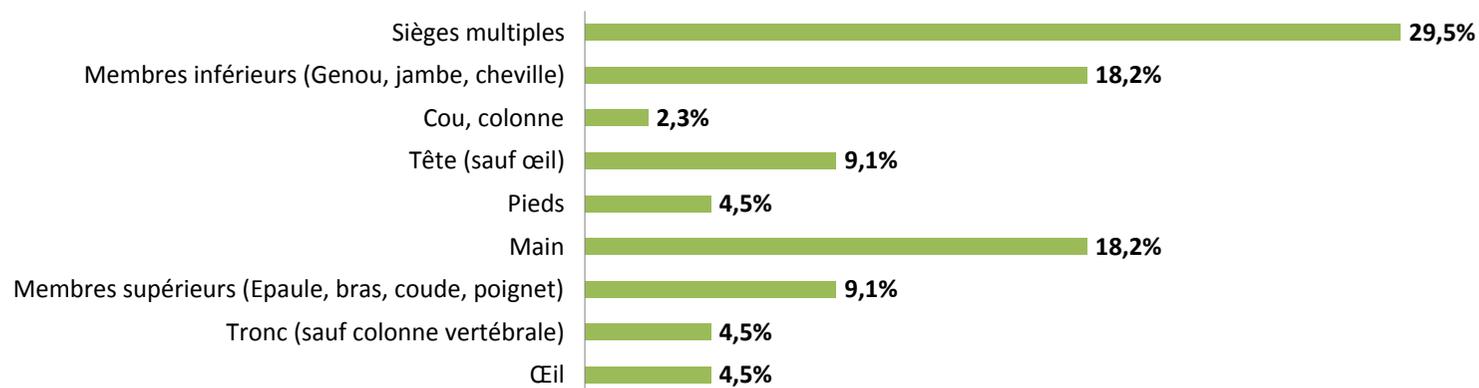


## IV.13. Répartition selon le siège des lésions

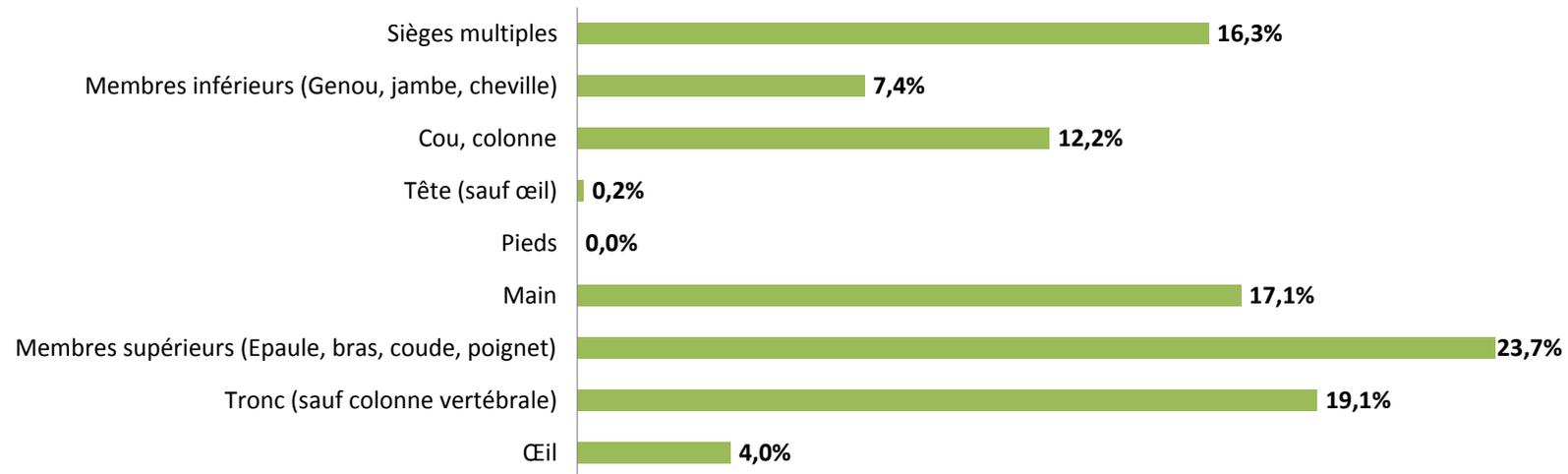
Dans ce tableau est pris en compte le siège de lésions principal pour chaque accident

Siège des lésions	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Œil	2	0	24
Tronc (sauf colonne vertébrale)	2	0	116
Membres supérieurs	4	0	144
Main	5	3	104
Pieds	0	2	0
Tête (sauf œil)	1	3	1
Cou, colonne	1	0	74
Membres inférieurs (Genou, jambe, cheville)	5	3	45
Sièges multiples	6	7	99
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>18</b>	<b>607</b>

### Répartition du nombre d'accidents selon le siège des lésions



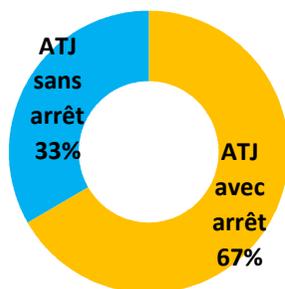
### Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon le siège des lésions





## V. Analyse statistique des accidents de trajet survenus et reconnus au cours de l'année

### V.1. Répartition des accidents de trajet selon la nature de l'arrêt

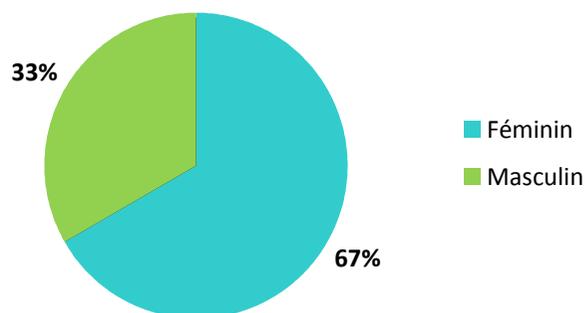


Deux tiers des accidents de trajet ont nécessité un arrêt, avec une moyenne de 19,75 jours d'arrêt par accident.

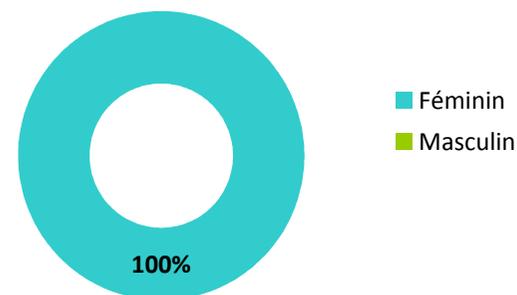
### V.2. Répartition selon le sexe

Sexe	% d'agents dans la collectivité	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Féminin	62%	4	0	79
Masculin	38%	0	2	0
<b>TOTAL</b>	<b>/</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>79</b>

Répartition des accidents en nombre selon le sexe



Répartition des accidents en nombre de jours d'arrêt selon le sexe

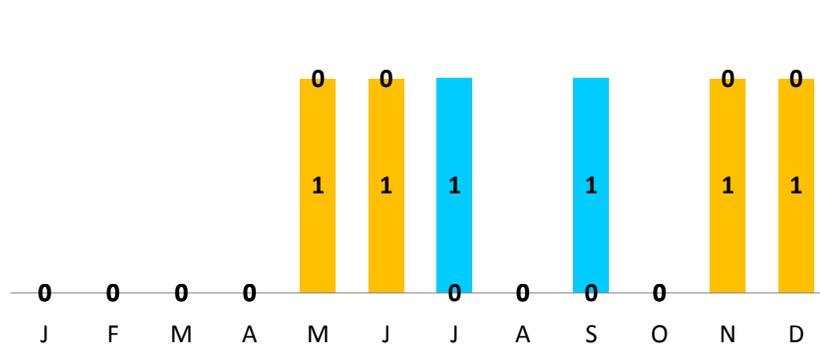


### V.3. Répartition mensuelle des accidents

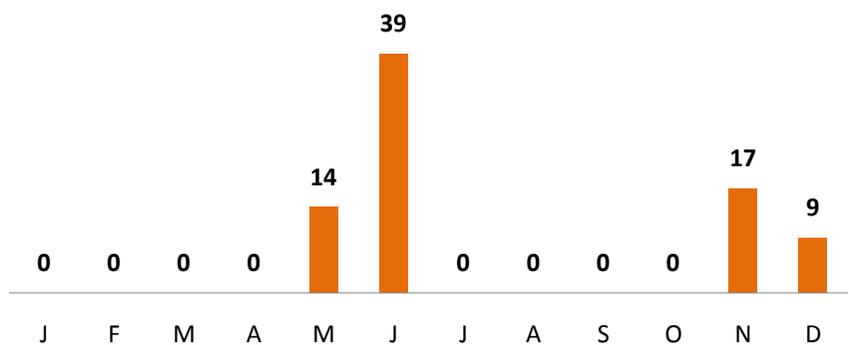
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Nombre d'accidents avec arrêt	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	1	1	4
Nombre d'accidents sans arrêt	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	2
Nombre de jours d'arrêt	0	0	0	0	14	39	0	0	0	0	17	9	79

Evolution mensuelle du nombre d'accidents

■ Nombre d'accidents avec arrêt    ■ Nombre d'accidents sans arrêt



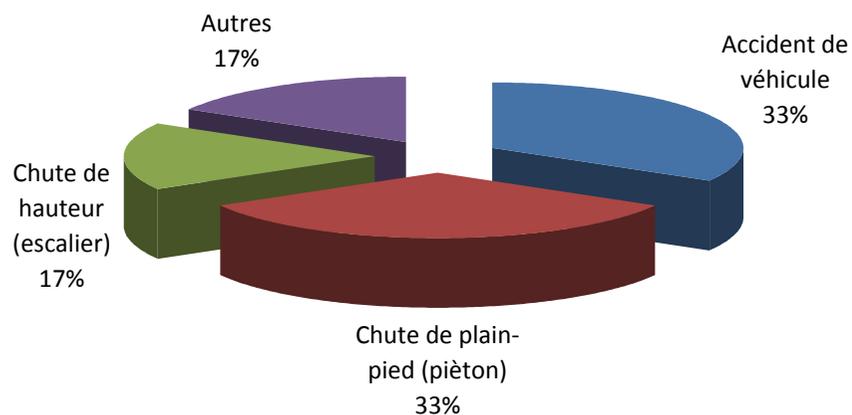
Evolution mensuelle du nombre de jours d'arrêt



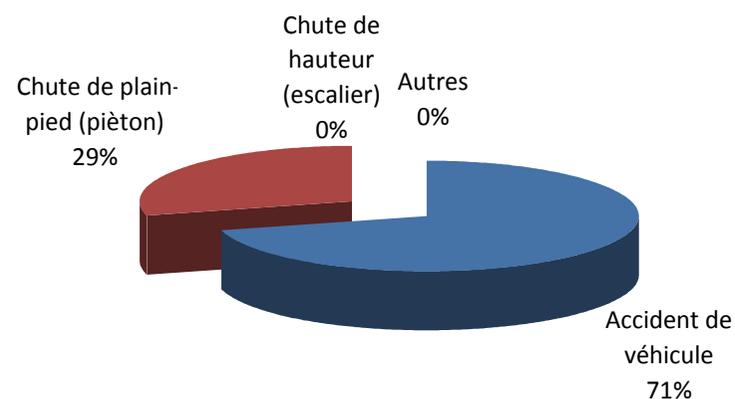
### V.3. Répartition selon la cause du danger

Cause	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
Accident de véhicule	2	0	56
Chute de plain-pied (piéton)	2	0	23
Chute de hauteur (escalier)	0	1	0
Autres	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>79</b>

Répartition du nombre d'accidents selon la cause du danger



Répartition du nombre de jours d'arrêt des accidents selon la cause du danger



Les chutes de plain-pied (obstacle sur le chemin et verglas cette année) ainsi que les accidents de voiture restent les principales causes d'accident de trajet en 2018.

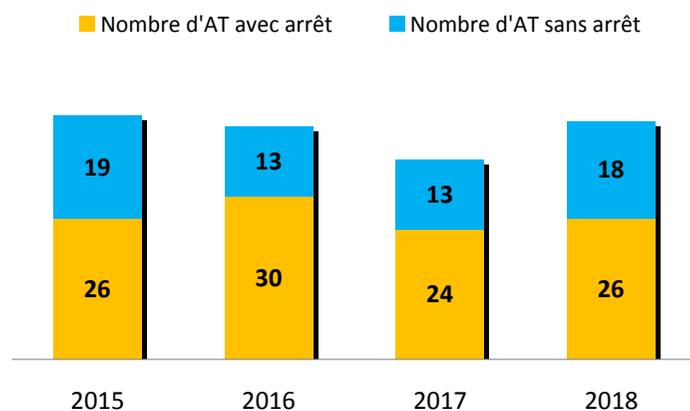


## VI. Evolution des accidents survenus et reconnus sur les 5 dernières années

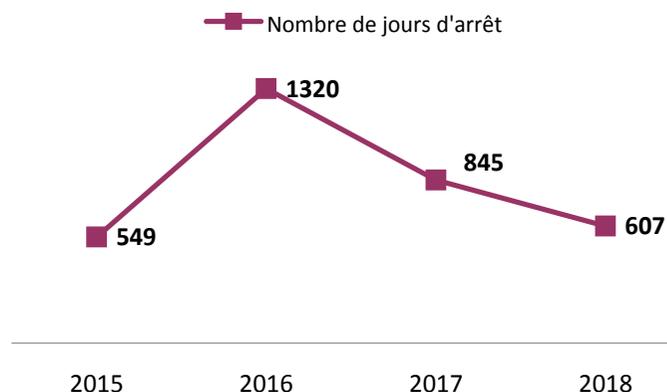
### VI.1. Evolution des accidents de service et de travail (AT)

Année	Nombre d'AT avec arrêt	Nombre d'AT sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
2015	26	19	549
2016	30	13	1320
2017	24	13	845
2018	26	18	607

Evolution des AT en fonction des années



Evolution du nombre de jours d'arrêt en fonction des années



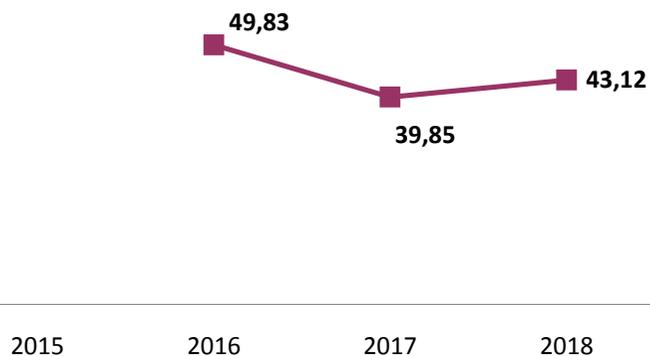
Ces graphiques montrent que la situation en 2018 est très similaire à la situation de l'année 2015. Le nombre de jours d'arrêt liés aux AT continue à baisser après une forte hausse en 2016. A noter que pour une différence de seulement 4 accidents avec arrêt, le nombre de jours d'arrêt était du double en 2016 par rapport à 2015 et 2018.

## VI.2. Evolution des taux de fréquence et de gravité des accidents de service

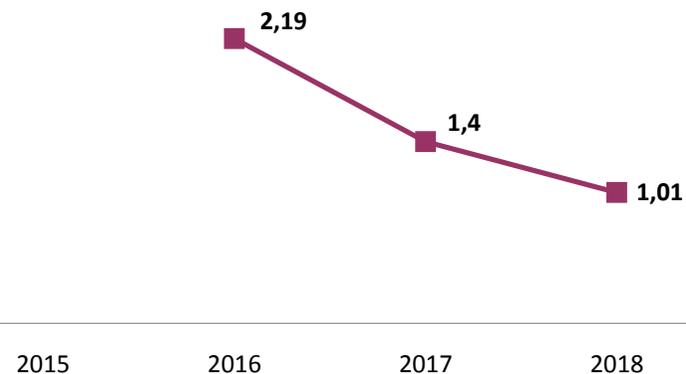
Année	Taux de fréquence	Taux de gravité
2015		
2016	49,83	2,19
2017	39,85	1,4
2018	43,12	1,01

Les taux de 2015 ne sont pas indiqués car Gestor n'était pas encore mis en place.  
Le nombre d'heures travaillées en 2015 n'est donc pas connu sur le logiciel.

Evolution du taux de fréquence



Evolution du taux de gravité



Le taux de fréquence en 2018 remonte légèrement mais reste inférieur à celui de 2016. Le taux de gravité en 2018 continue à descendre et est inférieur au taux de gravité de la fonction publique territoriale publié pour 2017 (1,4).

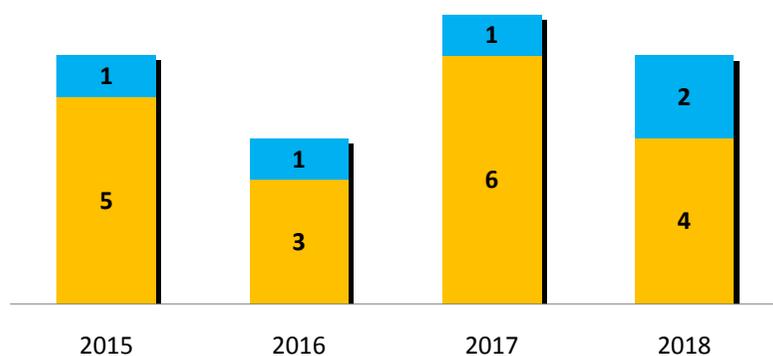
Cela s'explique par le fait qu'en 2018, il y a eu beaucoup de déclarations d'accident de service mais qu'une grande partie des accidents n'a pas occasionné d'arrêt de travail.

### VI.3. Evolution des accidents de trajet (ATJ)

Année	Nombre d'ATJ avec arrêt	Nombre d'ATJ sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
2015	5	1	63
2016	3	1	51
2017	6	1	198
2018	4	2	79

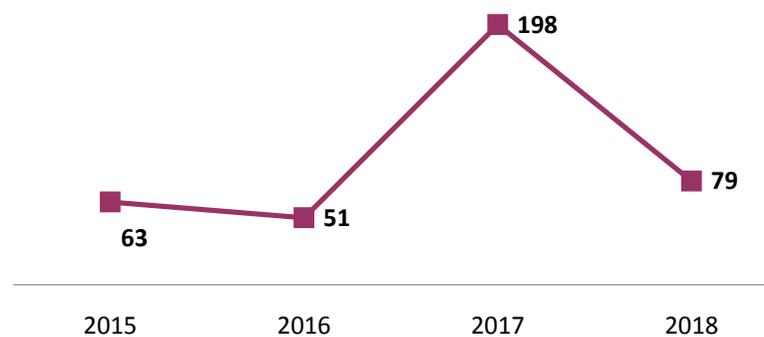
Evolution des ATJ en fonction des années

■ Nombre d'ATJ avec arrêt    ■ Nombre d'ATJ sans arrêt



Evolution du nombre de jours d'arrêt en fonction des années

■ Nombre de jours d'arrêt



Le nombre d'accidents de trajet reste stable depuis 2015. Le nombre de jours d'arrêt occasionnés a chuté comparé à 2017 mais reste légèrement supérieur aux années 2015 et 2016.



## VII. Bilan des actions menées au cours l'année en matière d'hygiène et de sécurité

### VII.1. Actions de formation / sensibilisation

Thème de l'action	Nbre de personnes formées	Organisme de formation
Secourisme - Sauveteur Secouriste du Travail	6	CNFPT + Pilote formation
Gestes et postures	24	CDG 54
Autorisation d'intervention à proximité des réseaux - Concepteur	2	Pilote Formation
Autorisation d'intervention à proximité des réseaux - Opérateur	10	Pilote Formation
Autorisation de conduite nacelle - PEMP 1a1b 3a3b	1	Pilote Formation
Signalisation temporaire de chantier	1	CNFPT
Applicateur de produits phytosanitaire - phyto-décideur	1	
Recyclage SSIAP 1	4	CFSI + Apave
Acteur PRAP	2	CNFPT

Ces actions de formation représentent une dépense de 1591 €, et un décompte de 19 heures de tiers temps de prévention du Centre de Gestion pour la sensibilisation aux gestes et postures pour les ATSEM.

### VII.2. Ergonomie et aménagement de poste

En 2018, le service ergonomie du Centre de Gestion a été sollicité afin de faire une étude générale sur le réaménagement du bureau du service communication. En effet, la disposition existante engendrait des désagréments pour l'ensemble des agents du service. Cela a représenté un "coût" de 12 heures de tiers-temps de prévention (temps crédité suite aux visites médicales).

Les sièges de bureau sont progressivement remplacés par des sièges ergonomiques et les écrans sont également progressivement remplacés par des écrans plus adaptés et confortables visuellement.

Cette année, un aménagement de poste pour le maintien dans l'emploi d'une personne handicapée a nécessité une étude ergonomique spécialisée ainsi qu'un achat de matériel spécifique. Cela a représenté un coût de 1225 € pour l'étude et de 9248 € de matériel, subventionné à hauteur de 10163,60 € par le FIPHFP, soit un coût réel de 309,40 €.

### VII.3. Psychologie du travail

Les interventions en psychologie du travail ont "coûté" 11h20 de temps de prévention.

Cette année, il y a eu très peu de demandes comparées aux années précédentes (5 interventions en 2018 / 12 interventions en 2017 / 15 interventions en 2016).

## VIII. Plan d'actions à venir

### VIII.1. Actions de formation / sensibilisation

Des sensibilisations sur les gestes et postures concernant le travail sur poste informatique ainsi que des sensibilisations aux produits chimiques sont envisagées en interne pour l'année 2019.

Les actions de formations aux gestes de premiers secours, SST (Sauveteur Secouriste du Travail) et PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) se poursuivront afin d'augmenter le nombre de personnes formées comme stipulé dans la circulaire du 02 octobre 2018 relative à la généralisation auprès de l'ensemble des agents publics des formations aux gestes de premiers secours.

Le renouvellement des formations pour autorisation de conduite est prévu. Cependant, une réforme des CACES est prévue en 2020, et les formations passées en 2019 n'auront pas toutes d'équivalence avec les nouvelles nomenclatures. Ne seront proposées en priorité que les formations d'autorisations de conduite possédant une équivalence en 2020 ou celles concernant des engins demandant une maîtrise particulière nécessitant une formation soutenue à la sécurité. Des formations pour habilitations électriques sont inscrites au plan de formation ainsi que des formations SSIAP, et autres formations incendie.

### VIII.2. Ergonomie et aménagement de poste - Troubles Musculosquelettiques

Le service de médecine professionnelle continuera de nous proposer des études ergonomiques ou des acquisitions de matériel lorsqu'un besoin sera mis en évidence au cours des entretiens avec le médecin ou l'infirmière.

La dotation de sièges ergonomiques et de matériel informatique se poursuivra selon le programme de renouvellement de l'existant.

### VIII.3. Psychologie du travail - Risques psychosociaux

Un travail pour mettre en place une démarche sur l'étude des risques psychosociaux dans la collectivité est programmé durant l'année 2019.

Les entretiens avec la psychologue du travail resteront possibles selon les besoins des agents.

Des médiations sont également envisagées sur des situations conflictuelles entraînant un mal-être général dans des services.

## PARTIE 2 :

### Données concernant le CCAS de Vandœuvre





## I. Identification de la collectivité

Nom de la collectivité ou de l'établissement : CCAS de Vandœuvre-lès-Nancy

Numéro SIRET : 265 400 432 000 18

Adresse de la collectivité : 7 rue de Parme 54500 VANDOEUVRE

Effectif de la collectivité au 31 décembre de l'année étudiée :

	Effectif CNRACL (agents titulaires)	Effectif IRCANTEC + Régime général (agents non titulaires)	Effectif total
<b>Hommes</b>	0	1	1
<b>Femmes</b>	13	1	14

soit un effectif total au sein de la collectivité de : 15

Nombre total d'heures payées pour l'année étudiée : 25102,01



## II. Typologie des accidents de l'année étudiée

### II.1. Typologie des accidents survenus et reconnus au cours de l'année

Nombre d'accidents survenus et reconnus au cours de l'année : 0

Nombre d'accidents de service et de travail avec décès : 0

Nombre d'accidents de trajet avec décès : 0

Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées suite à un accident de service : 0

## II.2. Typologie globale des accidents en prenant en compte les accidents survenus et reconnus avant l'année de référence

Pour les accidents de service (ATS) et du travail (ATR), la répartition est la suivante :

	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
ATS et ATR survenus au cours l'année	0	0	0
ATS et ATR non consolidés au 1er janvier de l'année	2	0	132
Rechute d'ATS et d'ATR	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>132</b>

Pour les accidents de trajet (ATJ), la répartition est la suivante :

	Nombre d'accidents avec arrêt	Nombre d'accidents sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
ATJ survenus au cours l'année	0	0	0
ATJ non consolidés au 1er janvier de l'année étudiée	0	0	0
Rechute d'ATJ antérieurs	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires pour les accidents de service, de travail et de trajet

Au total, ce sont **132** jours qui ont été perdus au cours de l'année étudiée.

ce qui correspond à : **0,60** Equivalent Temps Plein (ETP) d'agents absents au cours de l'année

### III. Typologie des maladies professionnelles survenues et reconnues au cours de l'année étudiée

Nombre de maladies professionnelles survenues et reconnues en 2018 : 0

Nombre de jours d'arrêt pour maladies professionnelles survenues et reconnues en 2018 : 0

Nombre d'allocations temporaires d'invalidité (ATI) attribuées suite à une maladie professionnelle : 0

Pour information, le nombre de jours d'arrêt des maladies non consolidées au 1er janvier de l'année étudiée pendant l'année étudiée est de :  
0 jours

#### ***Commentaires pour les maladies professionnelles***

Au total, ce sont 0 jours qui ont été perdus au cours de l'année étudiée.

ce qui correspond à : 0,00 Equivalent Temps Plein (ETP) d'agents absents au cours de l'année

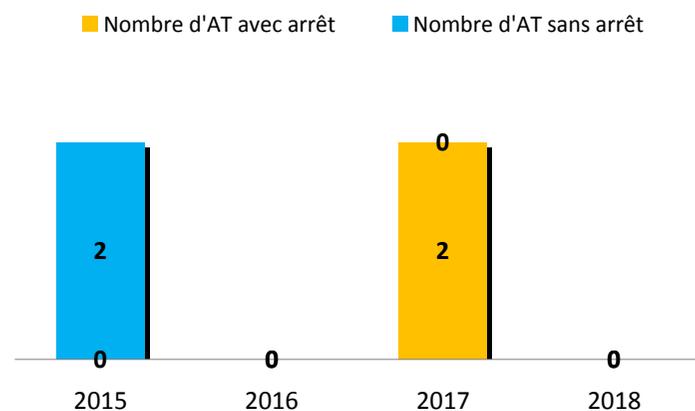


## VII. Evolution des accidents survenus et reconnus sur les 5 dernières années

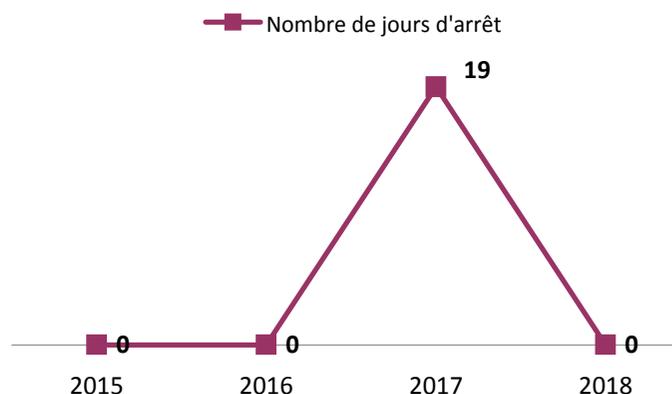
### VII.1. Evolution des accidents de service et de travail (AT)

Année	Nombre d'AT avec arrêt	Nombre d'AT sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
2015	0	2	0
2016	0	0	0
2017	2	0	19
2018	0	0	0

Evolution des AT en fonction des années



Evolution du nombre de jours d'arrêt en fonction des années



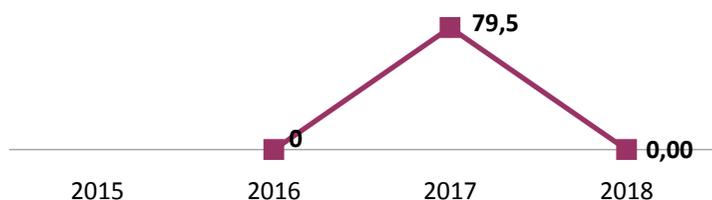
A noter : Un accident de service ayant eu lieu en 2015 mais n'ayant pas occasionné d'arrêt cette année-là, a tout de même occasionné 244 jours d'arrêt en 2016, 245 jours en 2017 et 125 jours en 2018. Le tableau ne permet pas de le mettre en évidence.

## VII.2. Evolution des taux de fréquence et de gravité des accidents de service

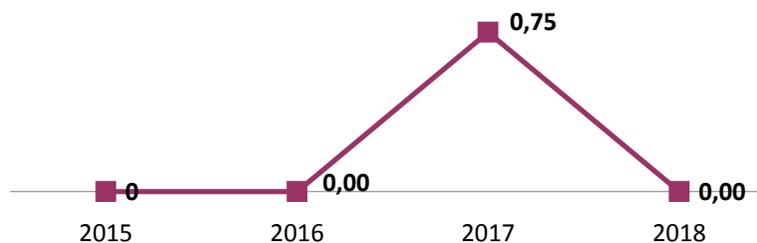
Année	Taux de fréquence	Taux de gravité
2015		0
2016	0	0,00
2017	79,5	0,75
2018	0,00	0,00

Le taux de fréquence de 2015 n'est pas indiqué car Gestor n'était pas encore mis en place. Le nombre d'heures travaillées en 2015 n'est donc pas connu sur le logiciel. Le taux de gravité lui est de 0 car il n'y a pas eu d'accident avec arrêt en 2015.

Evolution du taux de fréquence



Evolution du taux de gravité

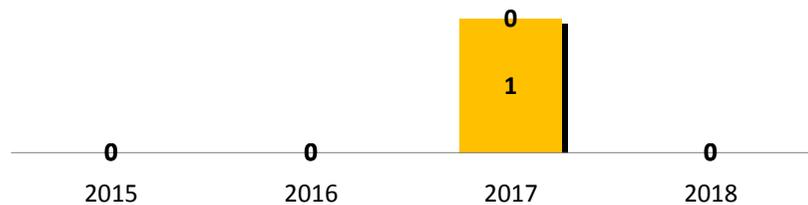


## VII.3. Evolution des accidents de trajet (ATJ)

Année	Nombre d'ATJ avec arrêt	Nombre d'ATJ sans arrêt	Nombre de jours d'arrêt
2015	0	0	0
2016	0	0	0
2017	1	0	1
2018	0	0	0

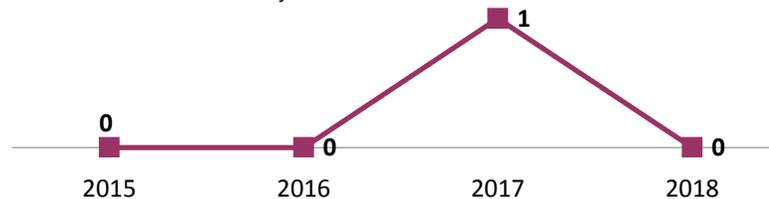
Evolution des ATJ en fonction des années

■ Nombre d'ATJ avec arrêt    ■ Nombre d'ATJ sans arrêt



Evolution du nombre de jours d'arrêt en fonction des années

■ Nombre de jours d'arrêt



## **VIII. Bilan des actions menées au cours l'année en matière d'hygiène et de sécurité**

### **VIII.1. Actions de formation / sensibilisation**

Il n'y a pas eu de formation ni sensibilisation en 2018.

### **VIII.2. Mesures techniques**

En 2018, les études effectuées par le service ergonomie du Centre de Gestion ont eu un coût de 67,50 €.

### **VIII.3. Mesures organisationnelles**

Les interventions en psychologie du travail ont "coûté" 3h00 de tiers temps de prévention (crédité suite aux visites médicales).